Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 21, 2 juin 2006

Coût du loyer de l'AFCY

Une offre est présentée à la FFT

À quelques jours de l'échéance fixée par la FFT, l'AFCY présente une contre-offre à la FFT relativement au coût de son loyer. De son côté, la FFT campe sur ses positions.

Page 3

Francisation des adultes

Des parents qui pourront mieux aider leurs enfants à l'école

Depuis avril dernier, 11 parents anglophones prennent les grands moyens pour mieux aider leurs enfants allant à l'école francophone ou en immersion.

Page 5

Grève à Ekati

On négocie toujours

Au moment de mettre sous presse, les deux parties étaient toujours à la table des négociations à Edmonton.

Page 6

Le Nunavoix

Pages 9-10

Sommaire



Simon Bérubé

Des cygnes prennent leur envol dans le bras Nord du Grand lac des Esclaves, près de Bechoko.

Jugement Moreau

Pas de commentaire avant la fin du mois

Le ministre des langues tourne la sienne sept fois dans sa bouche.

Batiste W. Foisy

Plus d'un mois après que la juge Marie Moreau a rendu son verdict, le gouvernement territorial n'est toujours pas en mesure de commenter le jugement qui l'intime de se conformer à la *Loi sur les langues officielles*.

Le ministre responsable des langues, Charles Dent, indique que la traduction en anglais du document de 200 pages n'est pas encore complétée. « Nous n'avons vu que le résumé du jugement », a-t-il affirmé à *L'Aquilon*, mardi, à l'occasion de l'ouverture de la session législative.

La juge Moreau a donné 30 jours aux parties pour interjeter appel. Mais jusqu'à présent aucune demande en ce sens n'a été tablettée à la Cour.

Or, le ministre Dent ne se prononcera pas non plus quant à la possibilité que le gouvernement fasse appel. « Je ne peux pas encore répondre à cette question. Le jugement n'est pas encore traduit. Ce n'est que lorsque le document aura été traduit, distribué aux parties et classé que le délais de trente jours pour faire appel prendra effet », a déclaré le ministre.

D'après lui, il faudra probablement attendre jusqu'à la fête de la Confédération, ou plus tard, pour qu'une décision soit prise. « Ce n'est qu'une estimation et je ne suis pas un avocat, mais je ne m'attend pas à ce que ce soit tranché avant la fin juin », a-t-il dit.

« Le temps que nos juristes examinent les documents en anglais, ça nous prendra un bout de temps avant de pouvoir comprendre ce que la juge dit exactement », ajoute-t-il

Dans son verdict, la juge Moreau détaille toute une gamme de services que le gouvernement est tenu d'offrir au millier de francophones des TNO – accueil bilingue dans tous les points de services, offre de soins de santé en français, traduction du journal des débats et des publications gouvernementales, etc.

Pour l'instant, Dent ne peut pas émettre de commentaires sur les coûts que représenteront pour le trésor public la mise en application de la décision. « Combien est-ce que ça va coûter? Je ne saurait le dire. Même si un député me posait la question, je ne le sais pas », répond le ministre.

Pour ce qui est de la traduction du journal des débats, il précise que cette responsabilité n'incombe pas au cabinet. « Le hansard, c'est un travail pris en charge par l'Assemblée législative. Vous devriez vous adresser au président de la chambre »,

Et les interprètes tlicho

La question des langues officielles a ressurgi en chambre, quand le député de Monfwi, Jackson Lafferty, a questionné le ministre sur le manque d'interprètes et de traducteurs en langue tlicho.

« Il y a un besoin criant pour le gou-

Dent
Suite en page 2



Simon Bérubé et Batiste W. Foisy

Observation d'oiseaux

L'Association franco-culturelle de Yellowknife organise une journée familiale d'observation des oiseaux, ce samedi 3 juin, au lac Niven, situé derrière l'Hôtel Explorer. L'activité se fera en compagnie de l'ornithologue Suzanne Carrière. Le tout se déroulera de 14 heures à 16 heures. Le point de rendez-vous est dans l'espace de stationnement situé entre la station de Northland Utilities et l'hôtel Explorer.

Nouveau président

Jeff Polakoff a été nommé président de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest. Cette annonce du premier ministre, Joe Handley, coïncide avec la nécessité de construire 500 nouvelles unités de logements dans les TNO. M. Polakoff possède une longue expérience en matière d'habitation, notamment au Manitoba.

Ateliers de théâtre

Les jeunes de 12 à 17 ans ont l'occasion de prendre part à des ateliers de théâtre dans le cadre du Open Sky Festival de Fort Simpson, qui aura lieu du 29 juin au 2 juillet. Ces ateliers seront présentés par la compagnie de théâtre Stuck in a Snowbank et la troupe de danse Crazy Legs. Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire en communiquant au (867) 695-2728.

État d'urgence à Aklavik

Environ 160 résidents d'Aklavik ont été évacués, le 26 mai dernier, pour cause d'inondations. Bien que la plupart des commerces et des résidences aient été épargnés par le débordement du chenal Peel, faisant partie du fleuve Mackenzie, les bureaux du Conseil de bande ont été touchés. De plus, la plupart des routes et des voies d'accès ont été sectionnées. Le maire d'Aklavik a donc dû déclarer l'état d'urgence et les gens ont été évacués vers Inuvik.

Jeux de l'Arctique 2008

Le comité organisateur des Jeux d'hiver de l'Arctique de 2008, qui auront lieu à Yellowknife, est en période de consultations. La présidente du comité, Cathie Bolstad, invite donc la population, de même que les anciens participants, athlètes, entraîneurs, parents et bénévoles à faire part de leur suggestion sur le site Internet des jeux de 2008, au www.awg2008.ca.

Les verts en congrès

L'organisation de circonscription de Western Arctic du Parti vert a tenu son assemblée générale annuelle le 30 mai. Mary Cox a été élue chef de l'organisation de circonscription et le candidat défait Alexandre Beaudin est le nouvel organisateur du parti dans Western Arctic. Les verts se choisiront un nouveau chef national en août. Trois candidats briguent les suffrages. Selon Paul Falvo, membre de l'organisation de comté du Parti vert, l'ancienne directrice générale du Sierra Club du Canada, Elizabeth May, est la grande favorite de la course.

Dent

Suite de la page 1

vernement des TNO de réintroduire des programmes de traductions dans les langues autochtones au collège Aurora, a-t-il déclaré à l'Assemblée. « Et cela inclut des spécialisations en terminologie médicale et judiciaire », a-t-il précisé.

Le ministre Dent a répondu que le collège Aurora a tenté de poursuivre les anciens programmes de traduction et interprétation, mais qu'aucun cours n'a été donné en raison du trop faible nombre d'inscriptions. Depuis la séparation du territoire, a noté le ministre, l'intérêt pour les cours d'interprètes a chuté aux TNO.

« Il y a pourtant beaucoup d'intérêt au niveau des communautés, quand on en parle aux gens », a rétorqué le député de Monfwi, dans une entrevue accordée mardi. D'après lui, si les cours d'interprétation étaient dispensés dans les communautés plutôt que dans les centres régionaux, il y aurait probablement davantage d'inscription. « Les gens veulent être formés dans leur communauté, ils veulent rester près de leur famille », estime-t-il.

D'après Lafferty, le manque d'interprètes de langue autochtone crée des lacunes dans l'offre de services, et ce même dans son comté où la majorité des résidents parlent couramment tlicho.

« À titre d'exemple, à l'hôpital régional Stanton [de Yellowknife] il y a eu une augmentation de plus 40 % des demandes d'interprétation, l'an dernier. Cela démontre clairement que nous devons augmenter l'offre de services d'interprétation », affirme celui qui n'hésite pas à prendre la parole dans sa langue à l'Assemblée législative.

Questionné sur le jugement Moreau et son incidence probable sur les autres langues reconnues par la loi territoriale, Lafferty affirme que le gouvernement a une obligation d'offrir des services dans leur langue à tous les locuteurs de langues officielles du territoire.

« Si le français est reconnu, alors nous pensons qu'il faut aller plus loin. Il faut reconnaître les autres langues aussi. La langue tlicho est reconnue comme une langue officielle au TNO, mais cela doit aller plus loin. […] Nous avons besoin de gens de chez nous capables d'expliquer à nos aînés dans leur langue ce qui se passe en justice communautaire, par exemple. »

« La préservation de notre mode de vie traditionnel dépend fortement de notre langue », ajoute-t-il.

Pour l'anecdote, la proposition de se prévaloir plus fréquemment de leurs droits linguistiques en chambre, lancée récemment par le député de Nunakput, Calvin Pokiak, à ses collègues de l'opposition, semble avoir été bien entendue. Durant la première séance de la cinquième session parlementaire, les députés se sont exprimés en inuvialuktun, en tlicho et en esclave du Nord, donnant ainsi de l'ouvrage aux interprètes de l'Assemblée.

Tout comme le commissaire Tony Whitford dans son discours d'ouverture, le député de Yellowknife Centre, Robert Hawkins, s'est quant à lui risqué à prononcer une phrase en français, mais il n'y a pas eu interprétation.

Des médecins défendent le système de santé

On lance
« Médecins canadiens pour le régime public »

Jean-François Bertrand

Un nouveau groupe de médecins s'est créé dans le but de sauvegarder le système de santé public – et empêcher un système à deux vitesses.

« La question fondamentale, explique la présidente de Médecins canadiens pour le régime public, est de déterminer qui paie. La meilleure manière, la plus efficace quant aux coûts, et la façon la plus équitable de financer les soins de santé est un payeur unique, un régime public d'assurance-maladie financé par l'État », dit la Dre Danielle Martin.

Il y a un an, dans l'affaire *Chaoulli*, la Cour suprême statuait que les Québécois pouvaient souscrire à un régime d'assurance privé pour obtenir l'accès à des soins de santé, si les délais d'attente n'étaient pas raisonnables.

Selon le nouveau regroupement de médecins, ce raisonnement ne tient pas.

La Dre Martin affirme que tous les pays qui ont tenté de réduire leurs délais d'attente en permettant l'établissement d'un régime d'assurance privé se sont retrouvés avec des délais plus longs. « La raison est simple : nous n'avons pas assez d'infirmiers, de médecins, de ressources humaines pour combler les besoins du réseau. En ouvrant un système parallèle et privé, ces ressources s'y rendront et les temps d'attente, du côté public, deviennent plus longs. »

Coût du loyer de l'AFCY

Une offre est présentée à la FFT

À quelques jours de l'échéance fixée par la FFT, l'AFCY présente une contre-offre à la FFT relativement au coût de son loyer. De son côté, la FFT campe sur ses positions.

Simon Bérubé

Alors que la Fédération Franco-TéNOise (FFT) réclamait 8668,22 $ en arrérage de loyers de la part de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY), c'est finalement un chèque de 5522,69 $, plus les taxes afférentes, qui lui a été envoyé. C'est que l'AFCY a procédé, au cours des dernières semaines, à une analyse détaillée des coûts d'exploitation de la Maison Laurent-Leroux, pour arriver à des conclusions bien différentes sur le partage de ces coûts entre les occupants de la maison. D'ores et déjà, la FFT a annoncé qu'elle maintenait sa position et que si les arrérages complets n'étaient pas payés au 31 mai, l'AFCY risquait de devoir déménager ses pénates. Comme la tombée du journée tombe exactement le 31 mai, il a été impossible de savoir si l'AFCY était évincée de la Maison Laurent-Leroux ou non.

Le 26 mai dernier, l'AFCY a donc remis un volumineux rapport à la FFT sur la comptabilité de cette dernière en regards au poste budgétaire sur la Maison Laurent-Leroux. « Rien dans les chiffres qui nous ont été transmis ne nous permet d'établir que les coûts d'exploitation seraient passés, entre 2004-2005 et 2006-2007, de 42 290,77$ à 62 457$ (une augmentation de 47,68%), montant qui justifierait, au prorata de l'espace occupé par notre association et sa radio (40,36%), le loyer de 25 208,64$ exigé pour l'année en cours », peut-on lire dans la lettre de présentation du rapport.

En fait, l'AFCY estime que, selon l'espace qu'elle occupe dans la Maison Laurent-Leroux, son loyer devrait être de 17 321,46$ pour l'année 2005-2006 et de 17 587,08$ pour 2006-2007, au lieu des 18 748, 56 $ pour 2005-2006 et 25 208,64 $ pour 2006-2007 que réclame la FFT.

Au chapitre des chiffres, les différences majeures entre les données de la FFT et celles de l'AFCY sont principalement au niveau de l'assurance et de l'espace occupé par la FFT dans la maison.

Pour ce qui est de l'assurance, l'AFCY dit posséder sa propre assurance, alors que la FFT dit couvrir tout l'immeuble ainsi que tous les biens qui y sont contenus, de même que dans le garage. Pour l'AFCY, comme elle possède déjà sa propre assurance, elle ne devrait pas avoir à payer une partie de la couverture de la FFT.

La part de la FFT

Quant à l'espace occupé par la FFT dans la maison Laurent-Leroux, l'AFCY ajoute une valeur de 11 350,87 dans la colonne des revenus de la FFT. Selon l'organisme culturel, les espaces occupés par la FFT ont une valeur qu'elle devrait payer si elle n'était pas propriétaire de la maison. Cette évaluation devient donc un revenu. Dans une lettre datée du 16 mai 2006 et adressée à la directrice générale de l'AFCY, Carmen Moral-Suarez, le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher, souligne qu'il « ne connaît pas de propriétaires qui s'imputent un loyer comme à leurs locataires ». Ce dernier ajoute qu'en assumant les risques reliés à la propriété d'une maison, la FFT fait sa part à ce niveau.

Selon M. Provencher, l'analyse de l'AFCY renferme plusieurs éléments du principe commercial de la gestion d'un immeuble. « Je ne gère pas un immeuble commercial et je ne gère pas sous ces principes. Je vois les coûts d'exploitation et l'objectif est d'établir une mécanique de partage des coûts le plus équitable possible. C'est ce qu'on a fait ». M. Provencher ajoute que s'il avait fallu gérer l'immeuble selon les seuls principes commerciaux, il aurait fallu dégager une marge de rentabilité et des charges pour l'accueil des visiteurs de l'AFCY quand personne de cet organisme n'est présent au bureau. Un coût serait aussi associé aux espaces de rangement. En conséquence, «la facture serait beaucoup plus importante », de signaler celui qui rappelle que la FFT n'est présentement pas en négociations sur le sujet. Donc, les décisions antérieurement prises par le conseil d'administration de la FFT tiennent toujours.

De son côté, Mme Moral-Suarez dit attendre une réponse du conseil d'administration de la FFT. « J'ai un travail de gestionnaire à faire et je le fais avec méticulosité », de mentionner celle qui dit espérer ne pas avoir à en arriver à un déménagement. Pour ce qui est des autres questions, Mme Moral-Suarez répète que les réponses se trouvent dans le rapport qu'elle a remis à la FFT. Ce rapport est d'ailleurs disponible aux membres de l'AFCY pour consultation.

Pour ce qui est du président de l'AFCY, Martin Dubeau, il se montre un peu plus loquace sur la question. « Nous faisons tout ce qui est dans la mesure du possible pour régler cette question. Nous sommes effectivement locataire, mais en tant que membre de la FFT, nous demandons également des comptes, à savoir pourquoi on en arrive là ? »

Selon lui, c'est par souci des membres de l'AFCY que l'organisme passe à travers toutes ces procédures. « Nous avons des comptes à rendre à nos membres et en tant qu'organisme membre de la FFT, nous lui demandons ce que nos membres veulent savoir », explique M. Dubeau qui considère avoir « assez perdu de temps ».

«Nous sommes tannés de nous faire rudoyer par la FFT. Personne, de notre côté, n'est en accord avec la manière avec laquelle la FFT conduit le dossier ».

À titre d'exemple, Martin Dubeau rappelle que la FFT a mis huit mois avant de donner une première réponse à l'AFCY quand l'organisme a demandé des explications, pour la première fois, sur la hausse du coût du loyer.

« Maintenant, on se fait menacer de se faire mettre à la porte, ça manque de sérieux », de renchérir M. Dubeau.

Éditorial



Alain Bessette

Feux de paille?

Il y a quelque chose d'un peu ironique dans le comportement du gouvernement des Territoires au sujet du jugement de la juge Moreau. Le gouvernement se retrouve avec un document qui n'est pas dans sa langue de préférence. En tant que francophones, ça nous est arrivé souvent de se faire dire qu'un document n'était pas disponible dans notre langue, mais ça n'empêchait pas le gouvernement de fonctionner. Pourrait-on obtenir un délai supplémentaire si, par exemple, une limitation du nombre de prises quotidiennes n'était pas disponible en français pour les pêcheurs francophones? Si une date limite pour participer à un concours, non publié en français, était passée et qu'on prenait connaissance de ce concours par hasard? Je ne crois pas!

Pourtant, c'est la position actuelle du gouvernement territorial : tant que c'est pas traduit, ça ne nous lie pas. Hum… Je sens que je vais faire de bonnes pêches cet été si, après vérification, je ne parviens pas à obtenir les documents pertinents en français d'ici ma prochaine sortie de pêche.

La déclaration suivante du député Jackson Lafferty est réjouissante :« La préservation de notre mode de vie traditionnel dépend fortement de notre langue » . Il s'agit d'un concept central qui soutient tous les efforts des groupes francophones dans leur lutte pour préserver la langue : langue et culture sont indissociables. Sans la langue, la culture se perd. Cela vaut pour les francophones et cela vaut aussi pour les autochtones.

Pendant des années, le gouvernement territorial a refusé de répondre à ses obligations linguistiques en utilisant de nombreux prétextes. Un des plus insidieux, qui répond davantage au principe de «diviser pour régner », était de justifier l'absence de services en langues autochtones pour refuser les services aux francophones. Résultat : personne n'a obtenu le respect intégral de ses droits linguistiques. En 20 ans d'application de la *Loi sur les langues officielles* des TNO, le gouvernement a lamentablement échoué tant pour les francophones que pour les autochtones, groupes qui sont également aux prises avec de dangereux problèmes d'assimilation. Pour les communautés autochtones, le gouvernement territorial est le descendant direct des écoles résidentielles et son inertie est tout aussi coupable.

Plusieurs députés s'expriment dans leur langue à l'Assemblée législative. En tant que modèles de citoyens, ce geste est important. J'espère simplement que cela ne finira pas comme les autres soubresauts de fierté des années passées alors que les députés revenaient rapidement à utiliser copieusement la langue anglaise durant les travaux de l'Assemblée ; « business as usual ».





Simon Bérubé

Ce n'est pas parce qu'on a oublié les poteaux de sa tente qu'il faut absolument dormir sous la pluie. Isabelle Lavallée nous fait découvrir son ingéniosité.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy et Simon Bérubé
Correction d'épreuve : Jaqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Francisation des adultes

Des parents qui pourront mieux aider leurs enfants à l'école

Depuis avril dernier, 11 parents anglophones prennent les grands moyens pour mieux aider leurs enfants allant à l'école francophone ou en immersion.

Simon Bérubé

Chaque lundi soir, Annie Loyer s'installe dans sa salle de classe de l'école Allain St-Cyr pour enseigner le français. Cependant, ce n'est pas un groupe de jeunes gens turbulents et pleins d'énergie qu'elle retrouve devant elle, mais les parents de ceux-ci.

C'est qu'Annie est l'enseignante attitrée pour les ateliers de francisation familiale, s'adressant aux parents anglophones d'élèves fréquentant l'école francophone ou encore un programme d'immersion. Ce cours se donne à raison de deux heures par semaine depuis le mois d'avril dernier. En tout, 11 parents s'y sont inscrits.



Simon Bérubé

Annie Loyer

Au départ, le programme a été conçu par le Collège Éducacentre de Vancouver. En février dernier, le responsable du projet, Jaqui Gagnon, se rendait dans la métropole britanno-colombienne pour suivre la formation sur le sujet et transmettre ses connaissances à Mme Loyer.

« On commence vraiment avec la base, c'est-à-dire l'alphabet. L'atelier n'a pas pour objectif de rendre les gens bilingues, mais de leur donner une vue d'ensemble sur le français afin qu'ils puissent aider leurs enfants dans les travaux scolaires», explique l'enseignante, ajoutant que certains de ses élèves présentent véritablement un talent pour la langue de Leclerc.

Ce projet est chapeauté par la FFT, en collaboration avec le chapitre de la commission scolaire YK1 de *Canadian Parents for French*. Jaqui Gagnon prévoit déjà qu'une nouvelle session débutera à l'automne. Les gens intéressés peuvent communiquer au 920-2919.

Mise en œuvre de S-3

Patrimoine canadien sensibilise les autres ministères

Jean-François Bertrand

« Il y a certains organismes fédéraux où ce qu'ils peuvent faire pour promouvoir la dualité linguistique n'est pas évident. Mais nous avons tous un rôle à jouer », a noté Sheila MacDonald, directrice associée de la concertation interministérielle au ministère du Patrimoine.

Elle s'adressait au comité sénatorial sur les langues officielles, lundi. Elle y comparaissait, avec Hubert Lussier, directeur général des programmes d'appui aux langues officielles, pour expliquer comment le gouvernement met en œuvre S-3 -- qui oblige ministères, agences et sociétés de la Couronne à prendre des mesures positives pour promouvoir la dualité linguistique.

Si depuis 1988 le ministère du Patrimoine a la tâche de coordonner les efforts des ministères, c'est en décembre dernier qu'on a entamé la campagne de sensibilisation découlant de l'adoption de S-3. Le projet de loi du sénateur, maintenant à la retraite, Jean-Robert Gauthier a modifié la *Loi sur les langues officielles*, lui donnant plus de dents et permettant des recours devant les tribunaux, si le gouvernement ne respecte pas ses obligations.

C'est ce qui explique que lors de leurs rencontres avec les ministères, agences et sociétés de la Couronne, les fonctionnaires de Patrimoine canadien sont accompagnés de représentants du ministère de la Justice.

En décembre dernier, Alex Himelfarb, alors greffier du Conseil privé, a envoyé une lettre à tous les sous-ministres ainsi qu'aux dirigeants des agences du gouvernement et des sociétés de la Couronne.

Grève à Ekati

On négocie toujours

Au moment de mettre sous presse, les deux parties étaient toujours à la table des négociations à Edmonton.

Simon Bérubé

Après avoir rejeté une offre du syndicat, la compagnie BHP Billiton a présenté une contre-offre qu'elle a qualifiée de « finale ». Au moment de mettre sous presse, les deux parties étaient toujours en discussion à Edmonton.

Au bureau de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), on s'abstient à tout commentaire tant que les deux parties sont en négociations.

C'est qu'une première séance de négociations depuis le début de la grève, le 7 avril, a eu lieu les 25 et 26 mai dernier. À cette occasion, l'offre syndicale a été rejetée par BHP Billiton. « L'offre ne rencontre pas la flexibilité requise pour une entreprise septentrionale », pouvait-on lire dans le communiqué émis par la partie patronale.

Les points d'importance de la compagnie minière, selon ce même communiqué, sont leurs relations avec les Autochtones, leurs engagements dans le Nord, l'entente sur les impacts socio-économiques et « la flexibilité requise pour créer des bénéfices à long terme pour les communautés du Nord ».

Or, le vice-président aux ressources humaines pour Ekati, Roy Lenardon « ne croit pas que les dirigeants syndicaux comprennent comment une entreprise minière du Nord opère ou comment les travailleurs de l'industrie privée peuvent fonctionner efficacement au sein d'un marché compétitif ».

Toujours selon la partie patronale, l'offre syndicale ne permettait pas de donner des promotions ou de retenir des travailleurs sur la base du mérite et de la performance.

Ce communiqué de BHP Billiton a, bien sûr, provoqué des réactions du côté du syndicat qui le qualifie de « provoquant, bizarre et contre-productif ». Selon le vice-président pour la région du Nord de l'AFPC, Jean-François Des Lauriers, le fait que BHP Billiton présente cette-contre offre comme étant « finale » démontre le manque de volonté de la compagnie pour négocier.

Notant que l'équipe de négociation de la compagnie n'ait passé que cinq minutes à la table, M. Des Lauriers a invité BHP Billiton à « une véritable séance de négociations, avec deux parties discutant ensemble ».

Depuis le 30 mai, donc, les parties discutent sur une nouvelle offre déposée par la compagnie minière. Cette nouvelle offre, qui prendrait fin le 31 août 2007, contiendrait des provisions financières, des améliorations des congés et « respecterait les engagements d'Ekati pour le Nord et les communautés autochtones ».



Du côté salarial, l'offre patronale inclut des augmentations moyennes de salaire d'un minimum de 4 % et une prime de retour au travail de 1000 $. L'offre comprend aussi une prime de maintien au travail qui se solderait en une augmentation de salaires de 4 % pour les employés provenant de l'extérieur des TNO et de 8 % pour les travailleurs ténois. On retrouve aussi des bonus pour le travail d'équipe, la sécurité au travail et la performance.

La nouvelle offre patronale contient aussi une journée de congé payée pour cause de maladie et une journée additionnelle de congé après un an de services. Après cinq ans, les syndiqués se retrouveraient avec deux jours de congé payés.

Harper n'a pas tenu ses promesses et fait preuve de malhonnêteté

Democracy Watch porte plainte devant le Commissaire à l'éthique.

Jean-François Bertrand

Le groupe d'intérêt Democracy Watch a déposé une plainte au Commissaire à l'éthique de la Chambre des communes, alléguant que le premier ministre, sa directrice des communications et le secrétaire du Conseil du Trésor ont été malhonnêtes, en ne tenant pas certaines promesses électorales.

Selon le coordonnateur de Democracy Watch, Duff Conacher, la *Loi fédérale sur l'imputabilité* présentée le 11 avril ne correspond pas en 13 points à la plate-forme conservatrice – il en découle que Stephen Harper, Sandra Buckler et John Baird n'ont pas respecté les règles du *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat*. Celui-ci stipule que les élus, et leur personnel doivent agir avec honnêteté.

Plus encore, soutient M. Conacher, une des façons qu'ils ont agi sans honnêteté est en n'indiquant pas que la *Loi fédérale sur l'imputabilité* enlèverait du Code la règle de l'honnêteté.

« En enlevant des règles d'un code d'éthique, sans le mentionner du tout, sans indiquer dans sa plate-forme que l'on effacera ces provisions de l'éthique, et, par la suite, en le gardant caché en espérant que personne ne s'en apercevra, c'est le geste le moins éthique et le plus sournois que les conservateurs ont fait », a déclaré M. Conacher en conférence de presse.

Dans une lettre envoyée au Commissaire à l'éthique, Bernard Shapiro, qui lui demande d'enquêter, Democracy Watch écrit que de briser 13 promesses, tout en déclarant les avoir tenues, viole clairement l'exigence des règles d'éthique d'agir avec honnêteté.

« Les Canadiens ont le droit d'être déçus, car ils ont élu encore un premier ministre malhonnête, spécialement parce que le premier ministre Harper a brisé des promesses qui garantissaient un nettoyage du gouvernement fédéral et des mesures efficaces pour assurer que les titulaires de charges publiques agissent avec honnêteté, de façon éthique et ouvertement », a ajouté M. Conacher.

Au moment e mettre sous presse, Mme Buckler, directrice des communications au Bureau du premier ministre, n'avait pas répondu à l'appel de l'APF.



Batiste Foisy

Le 25 mai, Diga, récipiendaire du prix du meilleur artiste masculin aux dernier gala Aboriginal Music Awards, a fait vibrer ses six cordes et la foule au bar Foxy's de Yellowknife.

Publi-reportage

L'air frais du Grand Nord... pour des Territoires sans fumée

Les ravages du tabac ne sont pas seulement dans votre portefeuille



Remise de prix aux participants d'une activité anti-tabac du Réseau TNO Santé en français, à l'école Allain St-Cyr, le 24 mai.

La cigarette tue. La cigarette cause le cancer. La fumée du tabac peut nuire à vos enfants. Voilà quelques exemples de messages apparaissant sur les paquets de cigarettes et auxquels les fumeurs se sont habitués. Pourtant, ces messages sont véridiques. À chaque année, au Canada, près de 50 000 décès sont directement attribuables à l'usage du tabac.

Il est maintenant connu que les cigarettes contiennent des milliers de produits chimiques dangereux et cancérigènes. Les plus dangereux sont le goudron et le monoxyde de carbone. Le premier s'attaque directement aux alvéoles pulmonaires, alors que le second vise à empêcher l'oxygène de circuler librement vers le cerveau.

Bien que la pollution atmosphérique et les polluants industriels puissent aussi causer le cancer du poumon, c'est la cigarette qui est la principale coupable de ce fléau, dont seulement deux personnes sur dix survivront plus de cinq ans.

Mais il n'y a pas que les poumons qui sont directement visés par le tabac. Les études scientifiques sérieuses démontrent que la cigarette peut causer le cancer des voies respiratoires, de la bouche, du pharynx, du larynx et de l'œsophage. Selon le site Internet de Santé Canada, l'usage du tabac peut aussi être relié aux cancers de la vessie, de l'estomac, des reins et du pancréas. Quant aux femmes qui fument, elles présentent des risques plus élevés de cancer du col de l'utérus.

Outre le cancer, la cigarette peut causer d'autres maladies graves des voies respiratoires. Parmi celles-ci, on retrouve l'emphysème, la bronchite chronique et la bronchite asthmatique. À ces maladies s'ajoutent la toux constante, les sifflements, la respiration laborieuse et l'essoufflement rapide dont nous avons tous été témoins chez un fumeur proche.

Le tabac s'attaque aussi au système cardiovasculaire du fumeur ou des non-fumeurs côtoyant régulièrement la cigarette. Parmi les maladies les plus répandues, on retrouve les crises cardiaques et les angines, ainsi que les accidents vasculaires cérébraux. Ces maladies frappent souvent sans avertir et sont régulièrement mortelles.

Est-il vraiment nécessaire de rappeler les conséquences que peut avoir le tabagisme d'une femme enceinte sur son bébé? Pourtant, 20 à 30 % des femmes continuent de fumer pendant la grossesse. Or, le monoxyde de carbone, la nicotine et d'autres produits chimiques passent par le placenta avant d'atteindre le fœtus. Ce dernier court alors plusieurs risques.

Il a été prouvé que le tabagisme durant la grossesse augmente les risques de complications avant et après l'accouchement. Parmi les problèmes éventuels, on retrouve, entre autres, la fausse-couche, l'accouchement prématuré, la mortalité du fœtus ou du nourrisson, le décollement du placenta et les retards de développement du fœtus et de l'enfant. Ceci sans compter tous les problèmes respiratoires dont les risques se retrouvent fortement augmentés.

Les informations contenues dans ce publi-reportage ont été recueillies dans le livre *Les nouvelles connaissances usuelles, les bronches et les poumons*, sur le site Internet de Santé Canada au http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/index_f.html et dans la revue *Le Nombril*, produit par le groupe de femmes francophones du Yukon, Les EssentiElles.

Cet article a été rendu possible grâce à la contribution financière de Santé Canada. Santé Canada ne peut être rendu responsable des propos tenus dans cet article.

Auteur : Réseau TNO Santé en français

Ceci est message d'intérêt public de la part des Réseaux santé en français du Nunavut, du Yukon (PCS) et des TNO. Ce projet a été rendu possible grâce à la Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme de Santé Canada. Santé Canada ne peut être tenu responsable du contenu de cette article.



CHRONIQUE TNO SANTÉ

réseau TNO SANTÉ en français

Avez-vous sorti les barbecues ?

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

L'été c'est bien sûr la saison des barbecues ! Brochettes de viande ou de poisson… Vous allez vous régaler ! Mais comment bien cuire les aliments ? Quelles sont les précautions à prendre pour éviter les intoxications ? Des conseils à lire avant d'allumer le charbon…

Depuis le temps qu'il traîne dans le garage, vous désespériez de l'en sortir un jour ! Qui ? Mais votre barbecue bien sûr ! Ça y est, le moment est arrivé : vous aller pouvoir inviter vos amis à une grillade-party.

Barbecue : un atout minceur !

Vous n'êtes plus à convaincre des atouts du barbecue. Mais savez-vous que c'est un mode de cuisson particulièrement diététique ! Contrairement à la poêle, nul besoin ici d'ajouter du beurre ou de l'huile ! Mieux, le barbecue permet d'éliminer une partie des graisses des saucisses (si vous n'oubliez pas de les piquer) et des viandes grasses : agneau, porc…

Même le choix des aliments permet des menus variés : outre les viandes, le poisson se prête tout à fait au barbecue ! Sans oublier tomates, poivrons et autres légumes qui révèlent de nouvelles saveurs après un passage au-dessus des braises…

Braisez les microbes !

Lors d'un barbecue, il faut être vigilant, afin d'éviter les intoxications alimentaires. Quelques conseils simples permettent d'éviter que les microbes ne s'invitent à votre repas.

- À l'épicerie, empaquetez toute viande crue séparément des autres aliments;
- Lavez-vous les mains avant et après la manipulation des aliments crus;
- Nettoyez, avec de l'eau chaude savonneuse, toutes les surfaces (réfrigérateur, comptoirs, vaisselles, ustensiles, thermomètres, etc.) avec lesquelles les aliments crus ont été en contact;
- Préparez les galettes de viande hachée minces afin qu'elles cuisent de part en part;
- Ne laissez pas la nourriture prête à consommer telle que salade, tomates, fromage, entrer en contact avec la viande crue ou ses jus; et
- Préchauffez le barbecue au gaz avant de commencer la cuisson. Si vous utilisez un barbecue au charbon de bois, utilisez suffisamment de charbon et attendez qu'il ait fait une braise avant de commencer la cuisson.

Quand les hamburgers sont-ils prêts?

- Utilisez un thermomètre à viandes, de préférence un modèle à affichage numérique, surtout si vous cuisez de grosses pièces. La température interne doit être supérieure à 70°C pour le boeuf et 80°C pour la volaille ; prenez la température de plusieurs galettes, les plus épaisses, si vous en cuisez plus d'une.
- Retirez le hamburger de la grille et insérez le thermomètre dans le côté en allant jusqu'au milieu de la galette;
- Nettoyez le thermomètre après chaque prise de température; les thermomètres utilisés pour le four pendant la cuisson de volaille ou de rôtis de viande ne sont pas recommandés pour mesurer la température des hamburgers;
- La couleur de la viande n'est pas un indice suffisant pour savoir si la viande est prête à manger : la viande peut être brune bien avant que toutes les bactéries pathogènes ne soient détruites;
- Réduisez la chaleur ou remontez la grille pour empêcher que l'extérieur de la viande ne brûle : n'oubliez pas que c'est la température interne qui compte;
- Utilisez des ustensiles et de la vaisselle propres au moment de retirer les hamburgers de la grille.
- Servez sans attendre les aliments cuits au barbecue ;
- Pour éviter une contamination entre les aliments crus et cuits, utilisez deux plats différents ; un avant passage au barbecue, et un après ; de même, utilisez des ustensiles et des torchons différents pour les aliments cuits et les aliments crus.

Et les restes?

- Bien couvrir les restes cuits et ne pas attendre plus de deux heures pour les mettre au réfrigérateur ou dans la glacière; et
- Les restes se réchauffent à une température de 74ºC (165ºF).

Source :http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/securit/season-saison/summer-ete/food aliments2_f.html

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158,
courriel : santef@franco-nord.com

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 19 - 2 juin 2006

Le chant du Nord

Le chant de gorge voyage et prend un nouveau souffle

Arianne Clément



Celina Kalluk et Sylvia Cloutier ont donné une petite prestation de chants de gorge lors de la conférence de presse en vue d'Alianait! qui a eu lieu au centre communautaire de l'AFN

Sylvia Cloutier, notre célèbre chanteuse de gorge, revient du Festival international de musique actuelle de Victoriaville où elle a donné une représentation en compagnie de deux autres chanteuses de gorge du *Projet Nunavik* et du groupe de saltimbanques belges *Think of one*. Cette formation originale, qui se passionne pour les échanges interculturels, a accompagné les chants traditionnels inuits sur des airs folk et rock. La musique qui est née de la fusion des deux formations fait voyager le spectateur entre l'Arctique et l'Europe, et entre la tradition et la modernité.

Ces deux groupes avaient déjà travaillé ensemble l'année dernière lors de spectacles présentés à Montréal, en Belgique, en Hollande et au Groenland. Les spectacles ont été extrêmement bien reçus et les membres des groupes aimeraient beaucoup se réunir à nouveau pour venir présenter leur travail au Nunavut. Espérons que ce projet verra le jour !

Le chant de gorge est une tradition ancestrale qui a longtemps existé sur l'ensemble du Grand Nord canadien. On retrouvait des chants semblables en Alaska et en en Sibérie. Ces chants, interdits par l'église durant plus de 100 ans, ont été préservés en secret et ressurgissent aujourd'hui, particulièrement chez les Inuits du Nunavik et du Nunavut.

Le chant de gorge était à l'origine un jeu vocal pratiqué par les femmes, qui servait à amuser les enfants durant l'hiver lorsque les hommes étaient à la chasse. Traditionnellement, deux femmes se tiennent debout, face à face et lèvres contre lèvres. La première commence un thème rythmique et l'autre ajoute un motif rythmique différent qui s'imbrique avec celui de sa partenaire. La majorité des sons sont produits par la gorge et non par les cordes vocales. Des mots faisant souvent référence aux ancêtres ou à des événements marquants sont utilisés et l'on peut reconnaître certains bruits d'animaux et d'oiseaux. Le but du jeu est de tenir le rythme le plus longtemps possible. La première femme qui rit ou qui manque de souffle perd la partie.

Le chant de gorge s'est transformé en même temps que le peuple inuit. Les langues nouvelles, le français et l'anglais, créent des sonorités différentes. Ces chants s'accompagnent aujourd'hui de musiques aussi variées que le rock, le country, le classique, le psychédélique, le techno, le pop, le jazz et, comme dans le cas de *Think of one*, les rythmes du monde.

Alain Juppé à Iqaluit



Alain Juppé et son épouse ont visité les plages d'Apex

Alain Juppé, homme politique français qui a été député au Parlement européen, député de Paris, député de la Gironde, maire de Bordeaux et Premier ministre de France était de passage à Iqaluit le 25 mai dernier. L'AFN l'a accueilli et a offert une visite de la région. Alain Juppé, qui se dit fasciné par le peuple inuit et intéressé par les effets du multiculturalisme, de la mondialisation et du réchauffement climatique au Nunavut comme à l'échelle internationale, a pu faire quelques constatations sur ces sujets. Il a par exemple été étonné de constater que certains objets souvenirs disponibles dans les boutiques d'Iqaluit sont fabriqués en Amérique du Sud ! Alain Juppé et son équipe ont dit avoir apprécié leur passage au Nunavut.

Nunavut en bref

Projet d'hydroélectricité à Iqaluit

La société Qulliq, qui envisage de construire un barrage hydroélectrique, étudiera cinq emplacements potentiels aux environs d'Iqaluit en tenant compte de la faune, de la flore et des sites archéologiques environnants. Présentement, l'énergie produite à Iqaluit nécessite 12 millions de litres de carburant par an. Le remplacement de l'électricité au mazout par l'hydroélectricité serait bénéfique pour l'environnement.

Polémique chez les Inuits du Québec

Alexandre April, un professeur de l'école Ikusit à Salluit, dans le nord du Québec, a été menacé de sanctions disciplinaires par la direction de l'école pour avoir enseigné la théorie de l'évolution de Darwin à ses élèves. La direction estime qu'il est important de respecter les croyances religieuses des Inuits, croyances qui pourraient être ébranlées par la théorie de Darwin. La controverse serait liée à la forte présence de l'Église pentecôtiste dans certaines régions inuites. Le ministère de l'Éducation désapprouve la direction de l'école et soutient que les commissions scolaires québécoises doivent appliquer le programme dans son entièreté.

Changement de la devise canadienne

Le Premier ministre du Manitoba ainsi que les chefs du gouvernement des territoires du Grand Nord ont demandé une révision de la devise canadienne. On demande que le nord du pays ait une reconnaissance formelle de son existence. La devise *D'un océan à l'autre* sous-entend *de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique* et ne tient pas compte de la présence de l'océan Arctique sur les côtes canadiennes. Ce changement aurait une portée symbolique pour les autochtones. Les partis conservateur et néo-démocrate, comme le parti libéral, sont en faveur de cette révision.

Lutte contre une pandémie de grippe

Le gouvernement du Nunavut s'engage à multiplier ses efforts afin de se préparer à lutter contre une pandémie de grippe. Leona Aglukkaq, ministre de la Santé et des Services sociaux du Nunavut, a rencontré les ministres de la santé fédéral, provinciaux et territoriaux. Tous se sont engagés à augmenter la réserve d'antiviraux, à mettre sur pied une campagne d'information et à maîtriser la propagation possible de la grippe aviaire. Leona Aglukkaq rappelle à la population qu'elle doit aussi faire sa part en se lavant fréquemment les mains et en se faisant vacciner annuellement.

Avis de santé publique

Une étude est actuellement menée par le ministère de la Santé et des Services sociaux afin de recueillir des données sur la séroprévalence du HTLV-1. Ce virus, qui contamine le sang, peut provoquer la leucémie et certaines maladies du système nerveux. L'HTLV-1 se transmet par relations sexuelles, échanges de seringues et allaitement maternel. Vous pouvez passer gratuitement un test de dépistage à votre centre de santé ou au Bureau de santé publique. Les résultats de l'étude, qui resteront anonymes, permettront d'adopter les mesures nécessaires pour préserver la santé des Nunavummiuts.

Activités à venir

BBQ vacances familiales !

Chaussez vos sandales et mettez vos chapeaux de soleil car nous célébrons l'arrivée de l'été ! Venez en grand nombre au centre communautaire de l'AFN pour un BBQ ensoleillé le dimanche 11 juin à 11 heures. Prévoyez un coût de douze dollars pour les adultes et de six dollars pour les enfants.

Nouveautés

L'Association des francophones du Nunavut a acheté pour vous la série DVD *Les Bougon* et le film familial *La véritable histoire du petit chaperon rouge*. Voici aussi la liste des dons reçus récemment. Les membres peuvent emprunter gratuitement les livres et les films au centre communautaire de l'AFN. Merci aux donateurs !

Liste des livres

Les onze mille verges **de** Guillaume Apollinaire
Les médecins de l'impossible de Christian Bernadac
De Québec à St-Boniface de Gérard Bessette
Le phare d'Alexandrie de Gillian Bradshaw
L'archange de Vienne de Françoise Chandernagor
Shogun de James Clavell
Les troubles de la pesonnalité de Gilles Delisle
JFK de Jim Garrison
Au temps des années folles de Bertha Caron Gauvin
Au nom de tous les miens de Martin Gray
Le silence des agneaux de Thomas Harris
Différentes saisons de Stephen King
Dolores Claiborne de Stephen King
La part des ténebres de Stephen King
Minuit 2 de Stephen King
Eva de Lucie Pagé
Créature de John Saul
La cité de pierre de Mitchel Smith
Zola de Henri Troyat
Nouvelles d'écrivains québécois

Liste des films

Anne… la maison aux pignons verts, 1-2-3-4
Balto
Bouledogue Bazar
Chez Big Momma
Chiens des neiges
Le dinosaure
Dr Doolittle et Dr Doolittle 2
L'extravagant Dr Dolittle
L'incroyable aventure de Big Al
Le Loup-garou du campus
Ne réveillez pas une souris qui dort sur la terre des dinosaures

L'adoption au Nunavut

Trois façons de procéder

Arianne Clément

Au Nunavut, lorsque pour une raison ou une autre les parents sont incapables de s'occuper de leurs enfants, de les protéger et de leur assurer une éducation et des soins de santé convenables, ils peuvent transférer leurs droits parentaux à des parents adoptifs. Après le transfert de tutelle, l'enfant devient officiellement l'enfant de la famille adoptive et le nom de famille de l'enfant peut être changé. Au Nunavut, trois types d'adoption se pratiquent : l'adoption par le biais du Ministère, l'adoption privée et l'adoption selon les coutumes.

Adoption par le biais du ministère

L'adoption par le biais du ministère est effectuée selon les règlements, les normes, les politiques et les procédures conformes à la *Loi sur l'adoption*. Les clauses de cette loi tiennent compte de l'intérêt des enfants et des partis concernés. Ce type d'adoption survient lorsqu'un parent confie son enfant à un travailleur des services sociaux communautaires à des fins d'adoption ou lorsqu'un enfant a été retiré de son foyer et qu'il a été pris en charge par l'État. Les parents naturels doivent approuver l'adoption et signer les documents de renonciation en vigueur. L'enfant est ensuite placé dans une famille adoptive approuvée et un suivi par les services sociaux de l'enfant et de sa nouvelle famille est obligatoire.

Adoption privée

L'adoption privée est elle aussi réglementée par la *Loi sur l'adoption* afin d'encadrer le processus et de protéger les intérêts de l'enfant et des deux parties. Ce type d'adoption est nécessaire lorsque l'enfant n'est pas pris en charge par les services sociaux. Les ententes relatives à l'adoption peuvent être prises par les deux familles concernées, dans la mesure où les règlements de la *Loi sur l'adoption* sont respectés.

Adoption selon les coutumes

La grande majorité des enfants adoptés au Nunavut, le sont selon les coutumes. Bien que la *Loi de reconnaissance de l'adoption selon les coutumes autochtones* ne soit officielle que depuis 1995, il y a longtemps que l'on pratique cette forme d'adoption dans les collectivités inuites. Il s'agit d'une entente conclue par les parents naturels et les parents adoptifs, qui est approuvée par la Loi, mais pratiquement libérée des clauses de la *Loi sur l'adoption*.

On a souvent recours à l'adoption selon les coutumes lorsqu'une très jeune femme donne naissance à un nouveau-né et que la famille considère que la mère n'a pas la maturité nécessaire pour éduquer cet enfant. On utilise aussi cette méthode d'adoption lorsque la naissance de deux enfants est considérée comme trop rapprochée, ne laissant pas de répit aux parents. L'adoption selon les coutumes permet aussi de venir en aide à un parent ou un ami qui n'a pas d'enfants ou qui n'a pas d'enfant d'un sexe en particulier. On rapporte que certaines personnes âgées adoptent des enfants pour s'assurer que quelqu'un prendra soin en cas de besoin.

L'adoption selon les coutumes se distingue fortement des autres types d'adoption. Les intérêts des enfants et des parties concernées ne sont pas pris en compte au sens juridique. La famille ou la personne qui choisit de donner un enfant en adoption prend généralement l'initiative de trouver un foyer pour cet enfant. La plupart du temps, les parents adoptifs connaissent les parents naturels de l'enfant et sont au courant de la nature des problèmes qui poussent ces parents à donner leur enfant en adoption. Il arrive fréquemment que les parents adoptifs soient des membres de la famille : parents, frères et sœurs, cousins et cousines, etc. La plupart du temps, les parents naturels continuent d'entretenir une relation avec leur enfant après l'adoption.

Ce type d'adoption n'est possible qu'entre Inuits. Une personne non inuite ne peut adopter un enfant inuit qu'à condition d'être mariée à un(e) Inuit(e). Lorsque les ententes sont prises par les familles concernées, le commissaire d'adoption de la collectivité traite la demande d'adoption et la fait enregistrer à la Cour suprême du Nunavut qui s'assure que les formalités ont été bien remplies. La Cour ne s'occupe d'aucune façon du bien fondé de la demande. Lorsque la Cour enregistre l'adoption, l'enfant obtient un certificat de naissance modifié. Parfois le parent naturel désire récupérer son enfant ; il doit pour cela le ré-adopter, ce qui est passablement fréquent.

Il semble que l'adoption selon les coutumes soit une institution juridique bien comprise des Inuits, accessible et utilisée dans toutes les collectivités du Nunavut. C'est un processus beaucoup plus libre que les autres formes d'adoption et il est bien adapté à la culture inuite et à sa situation actuelle. Bien que le système d'adoption selon les coutumes comporte des failles dues à son manque d'encadrement, il est de façon générale considéré comme une réussite.

Chronique *Périscope politique*

Langues en éducation et langues officielles

Cent fois sur le métier...

Daniel Cuerrier

Lors de la création du Nunavut en 1999, deux lois devaient marquer les débuts du territoire et démarquer cette nouvelle juridiction du reste du Canada: une nouvelle loi sur l'éducation faite par et pour les *Nunavummiut*, et une loi sur les langues officielles qui ferait du Nunavut, la seule juridiction canadienne où trois langues officielles se côtoieraient au quotidien. Trois langues dotées de statut et de droits égaux. Et avec raison: le Nunavut est la seule juridiction canadienne où ni l'une ni l'autre des langues officielles du pays ne constitue la langue de la majorité. Tout un défi pour ce nouveau et jeune territoire, né de l'Accord de revendications territoriales du peuple inuit.

Comme il se doit, on a d'abord pris le temps de se doter d'une machine gouvernementale à peu près décente et ce, malgré les défis dus à un sous-financement chronique, un coût de la vie faramineux et le manque de main-d'oeuvre qualifiée. Mais qu'à cela ne tienne, les Inuits canadiens avaient « leur terre » et se retrouvaient enfin « maîtres chez-eux ».

En 2003, un premier projet de loi sur l'éducation est enfin déposé à l'Assemblée législative... oups, on avait oublié que la Charte canadienne donne le droit à la minorité francophone d'être éduquée dans sa langue. Qu'à cela ne tienne, après démarchage et présentation d'arguments portant sur la responsabilité constitutionnelle, le ministère de l'Éducation accepte de mettre sur pied un comité mixte, avec la communauté francophone, et on s'entend sur un processus et des modes d'accès à la gestion scolaire pour les Franco-Nunavois. Ce n'est pas le menu complet, mais c'est un bon début et la bonne volonté réciproque permet de croire en l'avenir.

Pendant que ces négociations progressent, les représentants du Ministère lancent leur grande tournée de consultation panterritoriale. Et pourquoi, je vous le demande? Pour se faire dire par la population que pendant toutes ces années, les rédacteurs du projet de loi, blottis bien au chaud quelque part dans leurs bureaux de la capitale, avaient omis de prendre en compte qu'on vit ici en pays inuit et que les Inuits, eux aussi, ont bien droit à une éducation de qualité dans leur langue.

Car le Nunavut, c'est pas Iqaluit. Le Nunavut, c'est une courtepointe de petites communautés, chacune avec son cachet propre, chacune ses défis, chacune ses rêves. Et dont le moindre n'est certes pas celui d'éduquer ses enfants, emmitouflés dans la langue et la culture des ancêtres. Non pas pour rester vainement accroché au passé, mais pour sauvegarder l'unicité, l'authenticité et la multiplicité des regards qu'on pose sur le monde, et laisser tout ça en héritage aux générations futures. Le projet de loi fut rejeté en troisième lecture; ben voilà, retour à la planche à dessin.

Il aura fallu deux ans pour que nous parvienne une nouvelle cuvée du projet de loi sur l'éducation. Cette fois-ci, on n'a pas pris de chance : les consultations, on les a menées avant d'écrire le texte. Enfin, c'est ce qu'on nous a dit. Quand on y regarde de plus près, ce qu'on a trimballé à travers le territoire ressemble étrangement à du déjà vu. Une manière de vieux texte remanié, servi à la sauce du jour.

Pourtant on y a mis le paquet pour faire avaler le morceau, on a recruté comme présidente du comité de consultation nulle autre que l'ancienne ministre de l'Éducation, Manitok Thompson. Pas celle qui a introduit le projet de loi mort au feuilleton, non. Celle qui a suivi et qui a ramassé les pots cassés. On l'a dotée d'une équipe. Et quand le temps s'est ratatiné et qu'on a cru ne pas pouvoir boucler la boucle dans les temps prévus, on lui a nommé un co-président, un autre ancien ministre de l'éducation, James Arvaaluk. Ainsi on est confiant de respecter l'échéancier projeté, le projet de loi sera déposé à l'Assemblée législative d'ici quelques mois, à l'automne dit-on. Pourtant, plusieurs en doutent.

En effet, de nombreux Inuits, représentants des administrations scolaires de district en tête, et certains membres des organisations régionales, comme la Qikiqtani Inuit Association, ne se reconnaissent pas encore dans ce prétendu nouveau projet. On a le sentiment de ne pas avoir été écouté convenablement, que le gouvernement n'a pas pris en compte les désirs de la population. Plusieurs s'ennuient de l'époque des commissions scolaires et veulent renouer avec l'idée; ce concept qui place le pouvoir plus près des gens, qui donne aux parents plus d'emprise sur l'éducation de leurs enfants. En bien des endroits, on reste collé avec la désagréable impression que l'éducation de la jeunesse est devenue l'affaire de spécialistes et qu'elle échappe aux gens ordinaires. Tiens donc... une idée chère à la minorité francophone du Canada : la gestion scolaire par les parents et pour les enfants. Et si on pouvait, nous les francos, contribuer à cette aventure? On verra bien.

Pendant ce temps, à quelques pâtés de maisons du Sivummut building, dans les bureaux du ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse, on est à concocter une nouvelle loi qui reconnaîtra trois langues officielles de statut égal: l'inuktitut (qui inclut aussi l'innuinaqtun), l'anglais et le français. Elle sera doublée d'une loi sur la protection de l'inuktitut. On y travaille depuis 2002, patiemment, en catimini presque. Pas beaucoup de bruit autour de ce projet, sinon qu'il suit son petit bonhomme de chemin et qu'il devrait se retrouver à l'Assemblée législative dans quelques mois, lui aussi. Mais on y reviendra.

Imaginez un peu, s'il fallait que ces deux projets de loi majeurs trouvent ensemble le chemin de l'Assemblée législative. Faudra alors prévoir un automne et un hiver chauds, et ça ne sera pas dû au non respect de Kyoto.





Le souffle francophone du Nunavut

CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

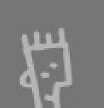
Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Le Club de Bicolo

FÊTE DES PÈRES

Poème pour papa

Cher papa je t'aime
Je voudrais toujours
bien faire
Je voudrais toujours
te plaire…

Être doux comme
un poème
Être bon comme
de la crème
Être gentil comme
un cœur,
Être grand comme
un géant.

Cher papa
je t'aime très fort
Tu es un papa en or!

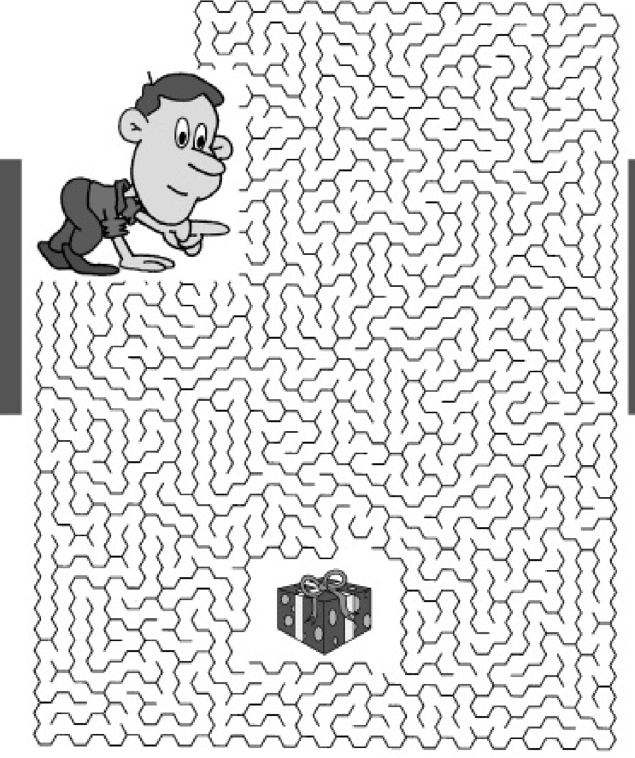
Marie Tenaille.

Des cartes à boutons

Il te faut : des boutons variés, du carton fin de différentes couleurs, du ruban, des crayons-feutres, de la colle ou du fil et une aiguille, des ciseaux, un perforateur.

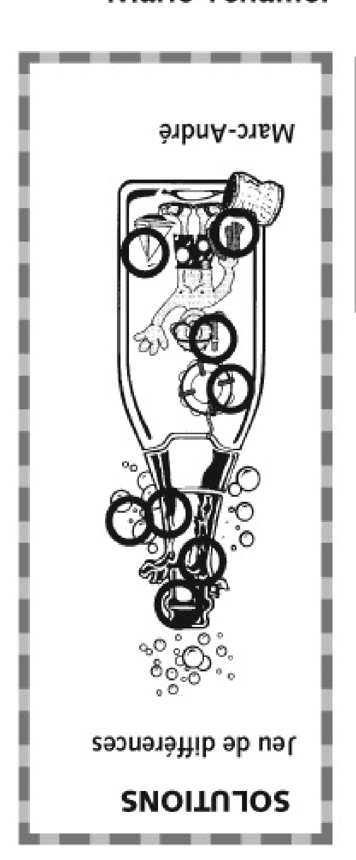
Découpe un rectangle de carton pour ta carte. Tu peux la plier en deux ou prévoir la taille que tu veux. Avec du carton de différentes couleurs crée des paysages : des arbres, la mer ou autres. Choisis les boutons et, dès que tu sais où tu veux les positionner, colle-les solidement. En haut de la carte, fais un trou dans lequel tu passeras un ruban ou, si tu préfères, tu peux faire un nœud en ruban que tu colleras sur la carte.





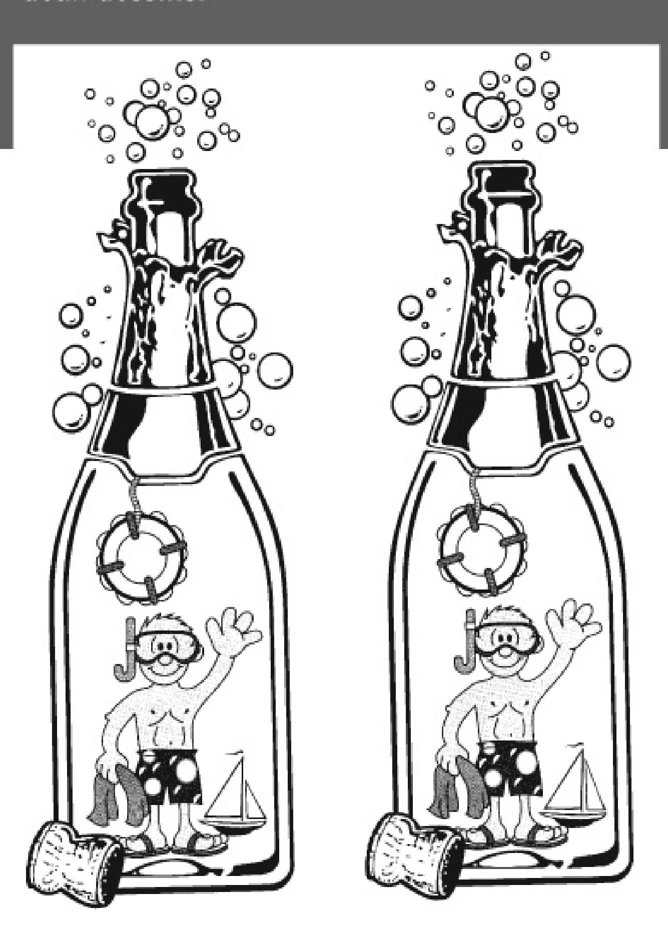
Défi labyrinthe

Montre à mon papa le chemin qu'il doit prendre à travers ce labyrinthe pour retrouver son cadeau.



Jeu de différences

Encercle les huit (8) différences entre ces deux dessins.



Le nom de mon papa

M	U	F	N	E	T	I	E	N	N	E	K	M	A
J	E	R	E	M	I	E	I	J	S	J	C	A	H
A	I	E	I	A	D	B	N	A	I	A	I	R	C
L	H	D	L	L	O	R	I	S	O	C	R	C	A
E	T	E	U	R	M	M	C	O	C	Q	T	H	S
X	A	R	J	A	I	A	O	N	N	U	A	R	B
I	M	I	L	C	N	R	L	I	A	E	P	I	E
S	C	K	A	U	I	T	A	V	R	S	I	S	R
S	I	M	O	N	C	I	S	E	F	D	I	T	N
N	L	A	U	R	E	N	T	K	R	U	M	I	A
P	H	I	L	I	P	P	E	O	O	D	E	A	R
O	L	I	V	I	E	R	J	L	R	E	R	N	D

Alexis
Bernard
Carl
Christian
Dominic
Étienne
François
Frédérik
Jacques
Jason
Jérémie
Jordi
Julien
Kevin
Laurent
Louis
Luc
Marc
Martin
Mathieu
Nicolas
Olivier
Patrick
Philippe
Rémi
Robin
Sacha
Simon

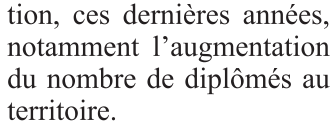
La masse est déposée

La cinquième session de la 15e législature des Territoires du Nord-Ouest s'est ouverte, mardi.

Batiste W. Foisy

Ils sont de retour sur leurs sièges, les 19 députés des TNO. Le 30 mai, après que le sergent d'armes eut déposé la masse parlementaire sur son socle, la cinquième session de la 15e législature ténoise s'est entamée par le discours du commissaire, Tony Whitford.

Dans son discours, le gardien du protocole territorial a souligné les progrès réalisés au chapitre de l'éduca-



tion, ces dernières années, notamment l'augmentation du nombre de diplômés au territoire.

« Ça fait plaisir de voir autant de jeunes gens, et particulièrement des jeunes femmes, obtenir leur diplôme d'études secondaires et collégiales. De voir autant de jeunes poursuivre des études post-secondaires, de réaliser leurs rêves et prendre leur place en tant que membres actifs de notre société est une chose particulièrement gratifiante. Au moins deux femmes des TNO ont obtenu leur licence de médecine cette année. Ces Jeunes femmes ont choisi une carrière noble et importante et je leur offre mes plus sincères félicitations », a déclaré le commissaire.



Batiste W. Foisy

À l'occasion des cérémonies d'ouverture de la session législative, l'ensemble Nahendeh Fiddlers, composé de jeunes violonistes de Wrigley et Fort Simpson, a offert une prestation dans le hall d'entrée de l'Assemblée législative. Ils ont interprété des pièces du répertoire traditionnel métis.

Le discours d'ouverture du premier ministre, qui annonce les grands dossiers sur lesquels se penchera la chambre durant la session, n'a pas été prononcé. Le siège de Joe Handley était en effet vide, puisqu'il se trouvait au Manitoba où il a pris part à la conférence des premiers ministres du Nord et de l'Ouest.

On peut néanmoins d'ores et déjà spéculer sur le contenu de la session. Deux projets de loi seulement doivent être débattus. Il portent tous deux sur des questions budgétaires.

La grande obsession de ce gouvernement, la dévolution de pouvoirs similaires aux provinces et le partage des revenus provenant des ressources, sera certainement à l'ordre du jour. À Ottawa, le gouvernement Harper doit prochainement déposer son rapport sur le déséquilibre fiscal. Il est attendu que les négociations entre les deux paliers gouvernementaux reprennent suite au dépôt de ce rapport.

« Le ministre fédéral des Finances, James Flaherty, a entamé un processus de révision du cadre fiscal territorial-provincial-fédéral. Le ministre Flaherty s'est engagé à rencontrer ses collègues des provinces et des territoires, après le dépôt du rapport d'experts. Cette rencontre aura sensément lieu à la fin juin », a d'ailleurs annoncé le ministre des Finances, Floyd Roland.

On peut également s'attendre à ce que la question du redécoupage des circonscriptions électorales fasse l'objet de débats. Le rapport de la Commission de révision des limites électorales, qui propose la création de deux nouvelles circonscriptions, a été officiellement déposé à l'Assemblée, mardi.

Comme c'est la coutume, cette session d'été sera plutôt courte. Elle sera terminée avant la fin juin.



Batiste W. Foisy

Logement social

Le gouvernement bâtira 530 nouvelles unités de logement social. C'est ce qu'a annoncé le ministre responsable de la Société d'habitation, David Krutko. C'est un investissement de 100 millions $, financé à parts égales entre les gouvernements territorial et fédéral, qui rendra cela possible. Les habitations seront réparties ainsi : 62 à Yellowknife, 29 à Hay River, 21 à Fort Smith, 41 à Inuvik et le reste dans les communautés (dont 36 à Fort Good Hope, 33 à Bechoko et 25 à Fort Resolution). Les nouvelles habitations seront conçues pour maximiser leur efficacité énergétique.

La route à Joe

Le député de Nahendeh, Kevin Menicoche, a critiqué le premier ministre pour avoir récemment proposé la construction d'une route quatre saisons jusqu'aux mines de diamants de la région du lac de Gras. Cette idée a été lancée après que la route de glace Tibbitt-Contwoyto a fermé presque un mois plus tôt que prévu, faisant ainsi exploser les coûts de production des mines. Pour Menicoche, la construction de cette route, qu'il a sarcastiquement baptisée « route à Joe », devrait attendre que d'autres travaux routiers soient complétés. Les routes dans les régions du Deh Cho et du Sahtu devraient être la priorité du gouvernement, estime-t-il.

Pas d'officiels à Ulukhaktok

Le député de Nunakput, Calvin Pokiak, a souligné le changement de nom de la communauté de Holman, sur l'île Victoria, qui depuis le 1er avril a repris son nom traditionnel : Ulukhaktok (« Là où l'on trouve les matériaux pour fabriquer des couteaux ulus » en innuinaqtun). Une cérémonie à laquelle le député a assisté a marqué le changement. Mais malheureusement, a-t-il souligné, aucun officiel du ministère des Affaires communautaires, ni du ministère de la Culture n'était présent.

Grand-père Robert

Le député d'Inuvik Twin Lake, Robert McLeod, est maintenant grand-père. Son premier petit-fils est né le 24 mai dernier. La naissance de cet enfant, a-t-il confié à ses collègues députés, l'a fait grandement réfléchir. Son petit-fils aura-t-il encore l'occasion d'obtenir une formation professionnelle après que le pipeline aura été construit ? Restera-t-il encore des caribous et des canards à chasser quand il aura l'âge de tenir un fusil ?, s'est demandé tout haut le député. Ce sont des questions qui devraient guider chacun des députés de la chambre dans leur conduite, a insisté Macleod, tout requinqué.



Le commissaire, Tony Whitford



Travaux publics et Services
L'hon. Floyd K. Roland, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Remplacement du système de gestion des combustibles

SC790929

Remplacer le système actuel de gestion de la distribution des combustibles, avec une solution qui répond mieux aux exigences en matière de politiques et de lignes directrices et qui est plus apte à répondre aux changements et aux extensions à venir.

Les propositions doivent parvenir à l'administratrice des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Projets, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5013, 44e Rue, Yellowknife, NT, au plus tard :

À 16 H, HEURE LOCALE, LE 22 JUIN 2006.

On peut se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 24 mai 2006.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler, commis aux contrats, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 873-7662, Fax : (867) 873-0218
Renseignements techniques : John Vandenberg, Tél. : (867) 920-8040



Travaux publics et Services
L'hon. Floyd Roland, ministre

APPEL D'OFFRES

Amélioration du « Bunkhouse »

Fournir des services de construction pour convertir le bâtiment actuel en locaux à bureaux.

CT100367

Fort Simpson, TNO

Les propositions doivent parvenir à l'administratrice des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Projets, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Bureau 301, 76, Capital Drive (ou livrées en main propre au 3e étage du B&R Rowe Centre), Hay River NT X0E 1G2; tél. : (867) 874-7003; fax : (867) 874-7014; ou au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO (ou livrées en main propre au bureau régional du Slave Nord, 5013, 44e Rue, Yellowknife, NT); tél. : (867) 873-7662; fax : (867) 873-0218; ou au commis aux contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO (ou livrées en main propre au rez-de-chaussée de l'édifice Milton, 99, 100e Rue) Fort Simpson, X0E 0N0; tél. : (867) 695-7289; fax : (867) 695-2815; au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 14 juin 2006.

On peut se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 25 mai 2006.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour se procurer les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements généraux : Audrey Maubitt, commis aux contrats, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 874-7003
Renseignements techniques : Ken Pidhimiak, agent de projet, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 874-7010 ou Kayhan Nadji, Nadji Architects, Tél. : (867) 766-3333

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura rencontre avant soumission qui se tiendra le 7 juin 2006, à 13 h 30, au « Bunkhouse », à Fort Simpson.



Travaux publics et Services
L'hon. Floyd Roland, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Service de courrier local

SC400366

(ramassage et livraison de petits colis)

Les propositions doivent parvenir à l'administratrice des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Projets, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5013, 44e Rue, Yellowknife, NT, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 16 juin 2006.

On peut se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 29 mai 2006.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler, commis aux contrats, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 873-7662, Fax : (867) 873-0218
Renseignements techniques : Bev Bourque, Tél. : (867) 873-7140



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services pharmaceutiques

No de PM70106

L'Administration de santé territoriale Stanton fait une demande de propositions auprès de personnes qualifiées pour fournir des services pharmaceutiques professionnels.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'Administration de santé territoriale Stanton, Bureau de la gestion des approvisionnements, rez-de-chaussée, Hôpital territorial Stanton, 550 Byrne Road, Yellowknife NT X1A 2N1. Tél. : (867) 669-4173, fax : (867) 669-4132.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 16 juin 2006.

On peut se procurer les paramètres à l'adresse susmentionnée.

La politique d'encouragement aux entreprises du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande de propositions.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Drainage et amélioration du terrain

Élargissement du terrain d'appui, construction d'une base de gravier, remplacement de ponceaux et installation de barres de retenue

CT 100347

Route Liard (route 7) - TNO

Km 0 à 7

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à **15 h., heure locale, le 12 juin 2006**, au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents dans un bureau du ministère des Transports de l'une des communautés susmentionnées à partir du 23 mai 2006.

Il y aura rencontre avant soumissions qui se tiendra le 1er juin 2006, à 13 h 30, au bureau de la voirie de Hay River, 76, Capîtal Drive, Bureau 201.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Tél. : (867) 920-8978
Renseignements techniques : Ralf Lehniger, Tél. : (867) 873-7802

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au http://www.contractregistry.nt.ca/public

Analyse

Les quatre premiers mois de Stephen Harper

Harper a livré la marchandise – mais pas celle des francophones.

Jean-François Bertrand

Après la nomination d'une ministre responsable des langues officielles, après un discours du Trône qui a laissé de côté la dualité linguistique et un budget qui n'offrait pas de gains pour la francophonie canadienne, quel bilan peut-on dresser des premiers mois du gouvernement de Stephen Harper?

Rappelons d'abord que sa campagne électorale, inspirée de la stratégie de l'Australien John Howard, a été menée presque de main de maître : un message clé par jour, le dévoilement de cinq grandes priorités. Dans le document d'une quarantaine de pages intitulé « Changeons pour vrai », on a noté l'intention de «Soutenir la *Loi sur les langues officielles*, assurant que le français et l'anglais aient le même statut et les mêmes droits et privilèges » et la volonté de « Collaborer avec les provinces afin d'améliorer les possibilités des Canadiens d'apprendre une deuxième langue officielle, et d'assurer la viabilité des communautés linguistiques minoritaires dans les provinces. » Et, en introduction avant ces deux promesses, les stratèges conservateurs ont indiqué que «le gouvernement fédéral a la responsabilité d'encourager la protection et l'épanouissement du français et de l'anglais, partout au Canada. »

Le nouveau premier ministre passe aux actes deux semaines après son élection en choisissant les membres de son cabinet, dont l'unilingue anglophone Bev Oda au Patrimoine canadien et Josée Verner aux Langues officielles. La communauté francophone a par la suite décrié la nomination du député Ted Menzies, qui ne parle pas français, à titre de secrétaire parlementaire de Mme Verner. Celle-ci peut maintenant compter sur les services de la députée Sylvie Boucher.

Nouvelle consternation chez les minorités linguistiques : le discours du Trône, très court et qui va droit au but en traitant des cinq priorités devenues célèbres, ne les mentionne pas, hormis une brève référence dans le préambule de la gouverneure générale.

Au budget, malgré les attentes des communautés, malgré leur lobbying, pas d'argent neuf pour les francophones qui résident à l'extérieur du Québec. Bien que le ministre des Finances ait annoncé une mince augmentation de l'enveloppe budgétaire du Conseil des arts, c'est l'abandon du programme national de garderies – qui comprenait des clauses linguistiques pour chacune des provinces – qui retient l'attention des francophones.

En Chambre, la ministre Verner a démontré que la courbe d'apprentissage est prononcée. En période de questions, elle s'est longtemps tenue à ses notes pour lire ses réponses à l'opposition. Réponses qui parfois reprenaient mot pour mot un communiqué émis la veille.

Et nombreux sont les correspondants parlementaires sur la Colline qui s'entendent pour dire qu'on ne peut pas accueillir « chaleureusement » le secrétaire général de la Francophonie par téléphone.

Pourtant, M. Harper a livré la marchandise :

- « Faire le ménage au gouvernement en adoptant et en appliquant la *Loi fédérale sur l'imputabilité*. » La Loi a été présentée et est présentement à l'étude en comité.

- « Accorder un allégement fiscal aux travailleurs du Canada, en réduisant la TPS pour commencer. » Cette mesure faisait partie du budget, présenté le 2 mai.

- « Protéger les familles et les collectivités canadiennes en renforçant le système de justice. » Deux projets de loi ont été déposés en mai.

- « Offrir un choix aux parents en matière de garde d'enfants grâce à une aide directe et grâce à la création de places en garderie. » Cette mesure fait également partie du budget, les chèques de 100 $ par enfant de moins de six ans seront envoyés aux parents à compter du 1er juillet.

- et en établissant avec les provinces une garantie sur les délais d'attente pour les patients. »

Le national en bref

Le temps s'arrête sur la Colline

(APF) - La Chambre des communes ne siège pas – congé de la Fête de la Reine oblige – et c'est comme si le temps s'était arrêté sur la Colline.

Mercredi, à 7 h 28, pour la première fois en 28 ans, l'horloge de la Tour de la Paix s'est arrêtée. Le ministère des Travaux publics a identifié la cause, un fusible qui a sauté. Cette photo a été prise jeudi, vers 11 h.



La province parlera français à Kingston

L'ancienne capitale est désignée bilingue.

À compter du 1er mai 2009, tous les bureaux du gouvernement ontarien à Kingston devront offrir des services en français.

Cette région devient donc la 25e région désignée bilingue dans la province, une nouvelle qui réjouit l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

« Beaucoup de travail a été fait, depuis cinq, six ans et même plus, a dit à l'APF le président de l'AFO, Simon Lalande, reconnaissant les efforts de l'ACFO régionale des Mille-Îles. Si Kingston a réussi à obtenir cette désignation, cela augure bien pour les autres régions qui cherchent la même chose.»

Il ajoute que cette annonce est un signe d'ouverture de la part du gouvernement McGuinty envers les francophones minoritaires.

Il y a de nombreux bureaux du gouvernement dont la direction régionale est située à Kingston. Ils auront trois ans pour s'adapter à leur nouvelle réalité, qui comprend une offre active des services en langue française.

Faites votre cinéma

La coopérative Western Arctic Moving Pictures cherche des vidéastes.

Batiste W. Foisy

La coopérative de cinéma Western Arctic Moving Pictures (WAMP) tient son Assemblée générale annuelle ce vendredi soir. L'organisme culturel de Yellowknife veut en profiter pour recruter de nouveaux membres.

L'an dernier, suite au départ de Paul Gordon, un membre fondateur de WAMP qui a grandement contribué à l'organisation, la quantité de productions de la coop a diminué. C'est pourquoi, WAMP cherche du sang neuf.

« On a besoin de monde! », indique Diane Boudreau qui siège au conseil d'administration de la coop. « On a beaucoup, beaucoup d'appareils techniques, mais pas beaucoup d'utilisateurs », constate-t-elle.

Alexandre Beaudin, également un administrateur de WAMP, voit beaucoup d'avantages à s'impliquer dans cet organisme. « On a accès à beaucoup de ressources à prix modique », dit-il.

La coop offre à ses membres de l'accès à des caméras de tous formats (de 8 mm à DV!), de l'équipement de montage professionnel et des appareils de production sonore en tous genres. Plusieurs ateliers de formation dans différents aspects de la cinématographie sont également proposés aux membres.

« On est autant un regroupement de cinéastes indépendants qu'une école de cinéma communautaire », note Beaudin.

Celui qui opère une petite entreprise de photographie à Yellowknife note que son appétit pour le septième art a beaucoup grandi depuis qu'il est membre de la coopérative. « Il y a plein de projet de films qui se bousculent dans ma tête », dit-il.

L'artiste peintre, Diane Boudreau indique pour sa part que WAMP lui permet de tourner un film par an grâce à une bourse. « Ce n'est pas une bourse en argent, précise-t-elle. C'est une bourse en équipement et en support technique. »





Alexandre Beaudin et Diane Boudreau en plein processus créatif dans le local de WAMP. Ci-bas: des mètres et des mètres de pellicule sont rangés sur les étagères de la coopérative.

Les deux administrateurs invitent tous les Ténois qui sont intéressés par le cinéma à venir faire un tour à la coopérative pour voir les possibilités que leur offre WAMP. Ils ajoutent qu'on n'a pas nécessairement besoin d'être habile avec une caméra pour prendre part à une production cinématographique. En fait, il faut bien plus que des caméramans et des réalisateurs pour faire des vues, on n'a qu'à lire un générique pour s'en convaincre. Les auteurs, les musiciens ou les illustrateurs sont autant d'exemple de personnes nécessaires à la création d'un film.

Pour vous donner une idée du genre de travail que font les artisans de WAMP, vous pouvez vous rendre au local de la coop (4916-49e rue, Yellowknife, édifice North Way), ce soir. À l'occasion de l'assemblée générale, des films réalisés l'an dernier seront projetées, dont un film de marionnettes tourné par Alexandre Beaudin au château du Snow King et une animation photographique de Diane Boudreau.

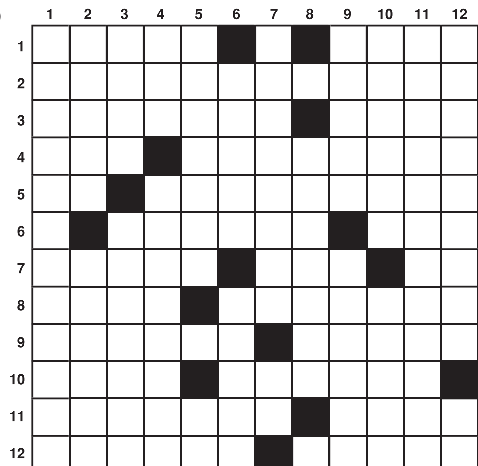
Vous pouvez aussi visiter le site *www.wamp.ca* .

Photos : Batiste W. Foisy

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 910



HORIZONTALEMENT
1- Journal qui paraît une fois par semaine. –-Personne qui parle ou chante.
2- Partie d'un corps d'armée qui ferme la marche.
3- Petite flûte de pain faite avec une pâte d'oeuf. –-Coup.
4- Prénom masculin. –-Qui est devenue ordinaire, plate et commune.
5- Arête. –-Du prétoire.
6- Variété de grêle, fine, blanche et dure. –-Le milieu de astate.
7- Extraordinaires, exceptionnels. –-Possessif. –-Se suivent.
8- Acquières. –-Mis en danger, cherchai à intimider.
9- Rapidement, vite. –-Tire (qu'il) le lait de la femelle.
10- Cri d'appel à l'aide. –-Immobile, apathique.
11- État de ce qui est vide, néant. –-Premier-né.
12- Extrême maigreur. –-Conseil, assemblée administrative.

VERTICALEMENT
1- Rédaction de la vie des saints.
2- Déambulas, flânas. –-Faisant son nid, nichant, en parlant des oiseaux de proie.
3- Partie la plus grossière du son. –-Garnirai un mât.
4- Chuchotas, articulas. –-Serrons, étreignons.
5- Insectes vivant sur les mammifères. –-Doublée.
6- Rigolades, ricanements. –-Légèrement humide.
7- Apaisante, adoucissante. –-Négation.
8- Dessein, intention.
9- Crier, en parlant d'un nouveau-né. –-Blouse de travail, courte et ample.
10- Agrémentais, enjolivais. –-Prostituée, putain.
11- Adoraient, aimaient avec passion.
12- Droit pour un État belligérant d'expulser les nationaux de l'ennemi. –-Doublée.

RÉPONSE DU NO 909



Horoscope

SEMAINE DU 4 AU 10 JUIN 2006

ANNIVERSAIRES :
4 juin ANGELINA JOLIE
7 juin LIAM NEESON



BÉLIER
Vous devez accorder beaucoup d'importance à ce que votre famille vous dit. Cela est capital. Soyez très près de ceux qui vous aiment.



TAUREAU
Vous élaborez de nouveaux plans pour que tout aille bien. Vous êtes capable d'agir d'une manière ferme. Vous savez ce qui peut vous apporter du bonheur.



GÉMEAUX
Vous allez vers des situations qui vous demanderont d'être sérieux. La planète Saturne fait que vous êtes obligé de réfléchir face à vos projets d'avenir.



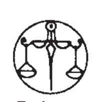
CANCER
Semaine qui vous rend très susceptible dans tout. Essayez de ne pas vous faire de mal avec des riens. Voyez plutôt ce qui peut être bon dans votre vie.



LION
Vous avez la possibilité de mieux faire face à tout ce qui vous arrive. Cela est vraiment important pour vous et pour ceux que vous aimez. Pensez-y sérieusement.



VIERGE
Vous pouvez aller vers des choses qui vous apporteront beaucoup de paix. Vous aurez bientôt la possibilité de savoir agir avec facilité.



BALANCE
Semaine qui vous demande d'être honnête envers les gens avec qui vous travaillez. Vous comprenez des choses sérieuses. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup de subtilité.




SCORPION
Vous pouvez être capable de vraiment tout analyser face à votre vie affective. Vous avez de grands espoirs. Vous allez vers des situations où vous serez très valorisé.



SAGITTAIRE
Semaine qui vous apporte beaucoup sur tous les plans. La planète Neptune fait que vous avez besoin de vous reposer. Vous êtes dans une période où tout devient meilleur.



CAPRICORNE
Semaine qui vous donne beaucoup au plan humain. Vous apprenez des choses qui changeront votre existence. Vous avez besoin d'être respecté.



VERSEAU
Semaine qui vous fait vivre des situations professionnelles qui sortent de l'ordinaire. Vous avez la possibilité de mieux savoir équilibrer tout dans votre vie.



POISSONS
Tout ce que vous vivez a une grande valeur aux yeux de ceux qui vous aiment. Ne l'oubliez pas. Soyez plutôt très sûr de votre capacité de compréhension.